

République Française Département LOIRET Canton de Montargis VILLE DE VILLEMANDEUR

ARRETE N° 2024_0304

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DU COURTIL CABOT

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de terrassement et de raccordement pour GRDF avec trou trottoir à réaliser par l'entreprise LEBRETON SASU, domiciliée ZI le Bois Carré 45210 Ferrières en Gâtinais, représentée par Monsieur Fabien LEBRETON, dans la rue du Courtil Cabot,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

<u>Article 1</u>: A compter du 17 juin 2024, et jusqu'au 12 juillet 2024, le stationnement sera interdit, la circulation règlementée si nécessaire (altermance manuelle) et la vitesse limitée à 30km/h au 56 rue du Courtil Cabot.

<u>Article 2</u>: Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

<u>Article 3</u>: L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

<u>Article 4</u> : L'entreprise LEBRETON SASU est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

<u>Article 5</u>: Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise LEBRETON SASU, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le contre l'Incendie de Lutte du Centre de Secours Commandant MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Mme la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise LEBRETON SASU, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Maire,

Denise SERRANO

Fait à VILLEMANDEUR, le 23/05/2024

Date d'affichage: 23/05/2024





Demande d'arrêté de police de la circulation

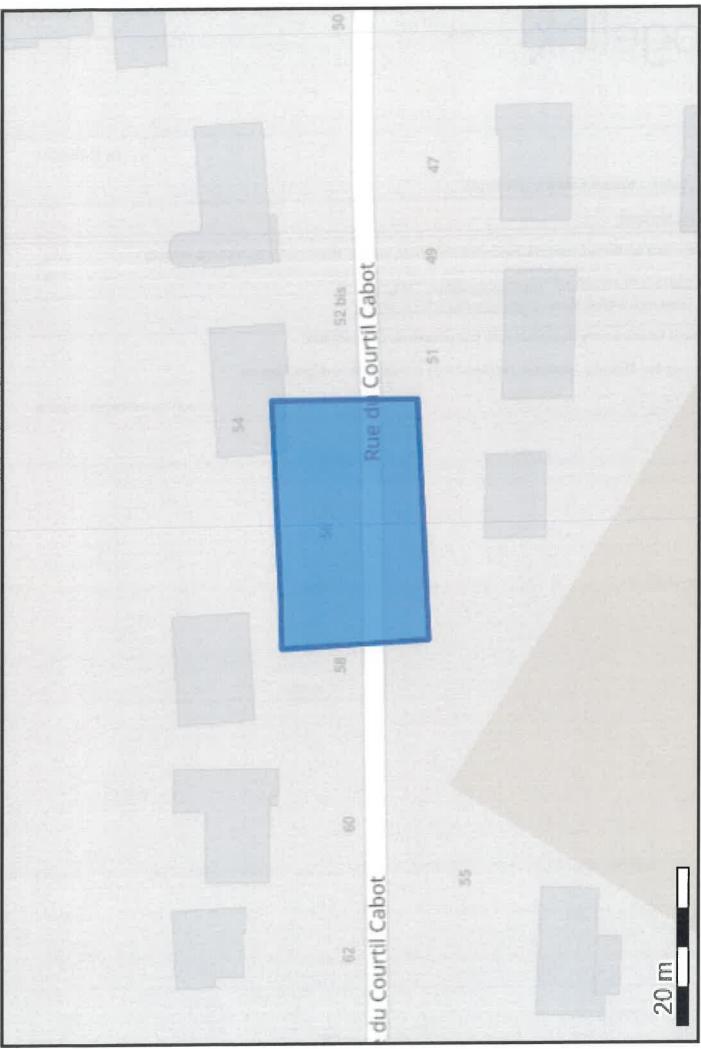
Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :	Stationner	Dépasser
	véhicules légers	véhicules légers
Véhicules légers	poids lourds	poids lourds
poids lourds	polas louids 🚨	polabilitati
Vitesse limitée à : 30 km/h		
Itinéraire de déviation (à préciser par sens):		
Autres prescriptions :		
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :		
Le demandeur Une entreprise	e spécialité	
Nom :		
Dénomination :		
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :		
Code postalLocalité :	Pay	s:
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :		
Courriel:		
Pièces jointes à la demande		
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :		
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers		
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème	_	
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000	jème	
J'atteste de l'exactitude des informations fou	rnies 🗹	
Fait à : FERRIERES EN GATINAIS		Le: 1 6 0 5 2 0 2 4
Nom : LEBRETON Prénon	n : Nelly Qualité	i
		⊘ Segelink



(47.985167 2.694785);(47.985177 2.695113);(47.985013 2.695115);(47.985000 2.694706);(47.985165 2.694690);(47.985167 2.694785);



Le 16/05/2024

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants

2201312 PLAN 200.pdf: https://dl.sogelink.fr/?5JoLkHdh

Document original signé: https://dl.sogelink.fr/?T7crbdub

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink